

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 17 juin 2011

**Service instructeur**  
Service Développement Culturel

N° CP 2011-6-7-1

**Service consulté**

**SCHEMA DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT DES ENSEIGNEMENTS  
ARTISTIQUES  
DESIGNATION DES CONSEILLERS GENERAUX QUI SIEGENT  
AU COMITE DE PILOTAGE**

Résumé : Suite au renouvellement de l'Assemblée départementale, il vous est proposé de désigner les Conseillers Généraux qui siègeront au sein du Comité de Pilotage créé en novembre 2008 dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Départemental de Développement des Enseignements Artistiques.

Validé en décembre 2007 par l'Assemblée départementale, le Schéma Départemental des Enseignements Artistiques est entré dans sa phase opérationnelle en 2008 pour la Musique et à partir de 2009 pour la Danse et le Théâtre.

Dans le contexte de sa mise en œuvre, la Commission Permanente a décidé, par délibération du 7 novembre 2008, la création d'un Comité de Pilotage chargé du suivi de la démarche et de la validation des différentes étapes d'avancement.

Animé par le Président de la Commission de la Culture et du Patrimoine, ce comité de Pilotage est composé de Conseillers Généraux et de représentants du Service du Développement Culturel et du Conseil Départemental pour la Musique et la Culture de Haute-Alsace (CDMC), opérateur externe retenu dans le cadre du marché public.

Faisaient ainsi partie de ce groupe de travail : Mme Brigitte Klinkert, MM. Guy Daesslé, Michel Habib, Hubert Mische, François Tacquard et Daniel Weber.

Je vous prie de bien vouloir désigner les Conseillers Généraux qui souhaitent siéger au sein du Comité de Pilotage pour la mise en œuvre du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques.



Charles BUTTNER